Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 729

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 729 10 mai 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Besençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

729

Domaine public

Derrière les vitrines

Somptueuses vitrines de la société de consommation, les grands magasins n'ont pas qu'une flamboyante facade. Les arrières sont moins beaux à voir.

Ne pénètre pas qui veut dans les coulisses des grands magasins. Depuis Emile Zola, qui rassembla non sans peine toute une documentation avant de publier en 1883 le feuilleton intitulé «Au bonheur des dames», plusieurs chercheurs se sont cassé les dents sur la discrétion patronale et familiale, qui reste de mise dans certains des plus grands groupes de la distribution. Comme par exemple chez Maus-Nordmann.

Le grand mérite de l'étude consacrée au groupe Maus par la Confédération romande du travail (CRT), c'est justement d'avoir osé enjamber le mur du silence opposé par l'un des plus grands groupes européens de la distribution, pour comprendre et décrire le «système Maus». Un système qui n'a pas grand-chose à envier à celui du génial Octave Mouret, fondateur-directeur du «Bonheur des Dames», avec en plus bien sûr l'ordinateur, infatigable instrument de surveillance des ventes, des stocks et du personnel.

Un personnel divisé à l'infini, sur lequel règne une hiérarchie implacable de directeurs, chefs de groupes et autres caporaux, d'autant plus zélés qu'ils sont plus proches du front, c'est-à-dire davantage soumis à des pressions contradictoires. Bref, un terrain maudit pour le travail syndical, qui semble désespérément voué à l'échec.

Croire quand même à la possibilité d'une mobilisation, la susciter par l'information et l'explication, c'est l'autre mérite de l'étude de la CRT, qui a déjà consacré pas mal d'efforts à la défense des «demoiselles de magasin» et autres servant(e)s de deux maîtres — patron et client-roi.

Autant qu'on en puisse juger, l'accueil réservé à l'analyse du groupe et du système Maus est largement conforme à l'attente: silence crispé du côté de la direction (qui refuse d'abord le débat contradictoire, puis désigne un porte-parole chargé de chipoter sur le détail sans discuter sur le fond); gêne apeurée parmi les collaborateurs (dont plusieurs estiment opportun de refaire acte de sujétion); indifférence à peine troublée chez les consommateurs, dans leur très grande majorité insensibles aux aspects sociaux de leurs choix.

Accueil plus surprenant en revanche de la part des médias. Le scepticisme affiché, à la Radio romande (26 avril dans le journal de midi) comme dans la presse, avait de quoi étonner: les journalistes ne semblent pas croire au pouvoir mobilisateur de l'information. Les mots comme occasions de prises de conscience? Démodé à l'ère des BD et de la TV! En soupçonnant les auteurs de l'étude syndicale d'avoir choisi une voie inefficace, les journalistes faisaient sans doute l'aveu de leur propre sentiment d'impuissance, et s'excusaient du même coup de ne pas faire usage du quatrième pouvoir à l'égard du secteur privé.

A DP, nous persistons à croire, contre vents et médias, au pouvoir de l'écrit. Et nous voulons saluer cette nouvelle (pour la Suisse) race de publications que la CRT appelle «étude syndicale de société». En espérant que d'autres auteurs prendront la plume, et qu'ils éviteront le piège inhérent à la formule. A force de diriger le projecteur sur une entreprise, on risque en effet d'oublier la branche à laquelle elle appartient. Ainsi, en concentrant son attention sur le discret groupe Maus, on pourrait bien avoir perdu de vue le fait que désormais le groupe Jelmoli-Innovation-Grand Passage, connu pour sa politique d'information relativement ouverte, semble reprendre la tête du combat patronal dans les grands magasins (licenciement d'une vendeuse syndicalisée à Genève, nouveau système de rémunération à Berne). Cela bouge sur le front patronal; voilà qui devrait aider à mettre en mouvement les organisations syndicales. **Y. J.**